

**24/06/2016 : Brexit : respectons le choix des citoyens britanniques mais défendons nos intérêts et tirons les leçons de ce scrutin pour un nouveau projet européen.**

Hier, le Royaume-Uni a choisi à 51,9% de sortir de l'Union européenne, 43 ans après son adhésion. Le pays va désormais devoir négocier les termes de sa séparation avec l'Union européenne, au travers d'un processus long et sans précédent.

« Même si je le regrette, je respecte le choix des citoyens britanniques. Cependant il ne faut pas se faire d'illusion sur les conséquences du Brexit, le Royaume-Uni en souffrira bien plus que l'Union européenne, ne serait-ce que parce que 50% de ses échanges se font avec l'Europe », a indiqué Marc Joulaud, Député européen (LR) de l'Ouest.

Le Royaume-Uni disposera d'un délai de 2 ans renouvelable pour négocier les termes de sa séparation avec l'Union européenne. Les institutions européennes sont d'ores et déjà mobilisées pour se réunir la semaine prochaine et définir l'approche de l'Europe vis-à-vis de ces négociations.

« Dans l'immédiat, il faut traiter politiquement le Royaume-Uni comme ce qu'il aspire à être, c'est à dire un pays extérieur à l'Union européenne. Il n'est pas envisageable que les députés européens britanniques et que le gouvernement britannique continuent de participer à l'élaboration de politiques européennes qui ne les engagent plus. Il faut leur retirer le droit de vote dès à présent ! Et ne leur donner qu'un statut d'observateur ».

Si le referendum a lancé le processus du divorce avec l'Union européenne, le futur du Royaume-Uni dépendra de l'ampleur des relations qu'il veut maintenir avec l'Union européenne.

« Une fois les négociations entamées, il faudra défendre les intérêts européens sans donner de traitements de faveur. Le Royaume-Uni veut un accès au marché unique ? Très bien, mais qu'il en respecte les normes. Bénéficiaire d'Erasmus ou d'Europol ? Avec plaisir, mais qu'il contribue au budget européen. C'est ce que la Norvège fait, il n'y a pas de raison que le Royaume-Uni dispose d'un régime différent » estime Marc Joulaud.

Enfin, si la finalisation du divorce avec le Royaume-Uni prendra plusieurs années, l'Union européenne doit faire de ce moment historique une opportunité pour se réformer et tirer les leçons du Brexit.

« L'Europe, mais aussi les États qui la composent, au premier rang desquels la France et l'Allemagne, doivent rapidement se remettre en question, reconstruire un nouveau projet politique européen, s'interroger sur son fonctionnement, se recentrer sur ses priorités fondamentales. Sans cela, nous risquons un rejet complet des citoyens qui causera une épidémie de Brexit » a conclu Marc Joulaud.

**Pour toute information:**

**Marc Joulaud**, député européen

**Tél.:** 0388175243 - **Courriel :** [marc.joulaud@ep.europa.eu](mailto:marc.joulaud@ep.europa.eu)

**Site internet :** [www.marcjoulaud.eu](http://www.marcjoulaud.eu)